

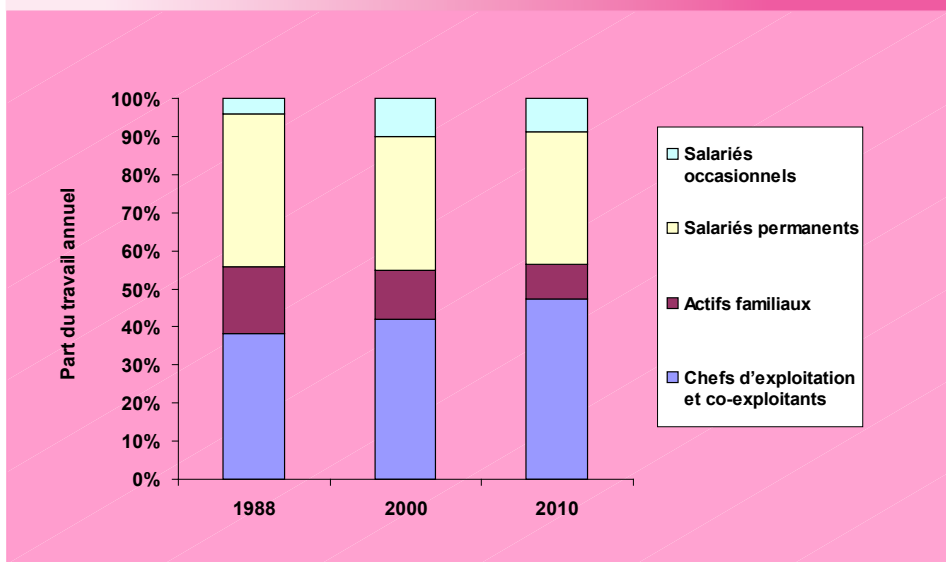


Zoom sur les Yvelines

Les Yvelines, le plus grand département agricole de l'Île-de-France Ouest

La taille moyenne des exploitations agricoles augmente au fur et à mesure que leur nombre diminue dans les Yvelines. Le nombre des sociétés agricoles augmente. Les grandes cultures, le maraîchage et l'élevage équin restent les productions dominantes.

L'emploi agricole dans les Yvelines



Source : Agreste, recensements agricoles 1988, 2000, 2010

Plus de 2 000 actifs permanents en agriculture

L'agriculture yvelinoise occupe 2 146 actifs permanents en 2010 contre 2 981 en 2000 et 5 272 en 1988. La baisse du nombre d'actifs permanents a été moins forte sur la période 2000-2010 (- 25 %) que sur la période 1988-2000 (- 45 %).

Le nombre d'exploitations agricoles ayant des salariés permanents (près de 700 en 2010) augmente de 40 % entre 2000 et 2010, alors qu'il se réduit d'autant entre 1988 et 2000. Les moyennes et grandes exploitations concentrent près de 90 % de l'emploi agricole dans les Yvelines. L'emploi diminue de 30 % dans les moyennes et grandes exploitations et de 16 % dans les petites exploitations entre 2000 et 2010 (en UTA).

Le développement des grandes exploitations se poursuit

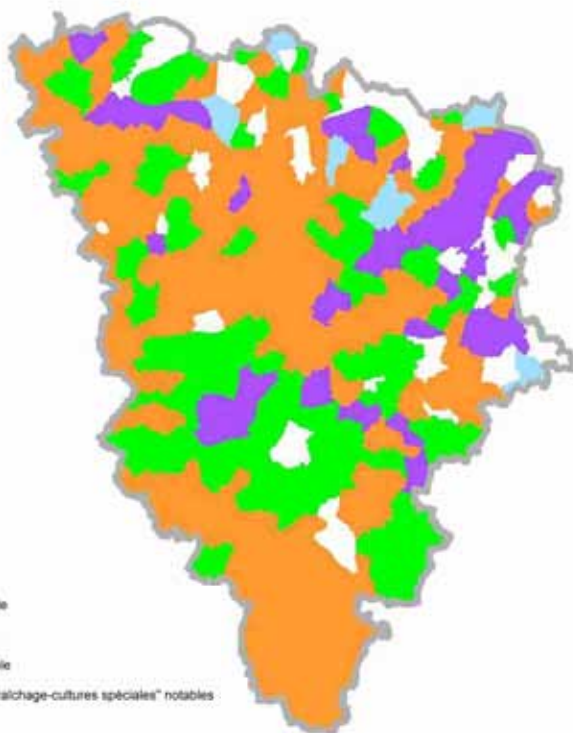
Malgré la proximité de Paris, le département des Yvelines, de par la présence structurante de terres agricoles et de bois, présente un caractère rural marqué. La surface agricole du département (89 136 ha en 2010) représente 43 % de la surface agricole de l'Île-de-France Ouest. Cette surface se réduit : elle était de 91 044 ha en 2000. Le département a donc perdu près de 2 000 ha entre 2000 et 2010, contre 3 500 ha entre 1988 et 2000. Le nombre d'exploitations agricoles est de 952 en 2010 contre 1 271 en 2000 et 2 050 en 1988. Entre 2000 et

2010, la disparition des exploitations concerne neuf exploitations sur dix en maraîchage, sept exploitations sur dix en horticulture et une sur deux en élevage herbivore. En revanche, la baisse du nombre d'exploitations de grandes cultures a été plus modérée : une sur cinq a disparu. La superficie moyenne par exploitation est passée de 72 à 94 ha entre 2000 et 2010. La concentration a été plus forte entre 1988 et 2000, avec une augmentation de 31 ha de la superficie moyenne par exploitation.

Des exploitations individuelles encore nombreuses

Les exploitations individuelles représentent 60 % du total des exploitations yvelinoises contre 80 % en 2000 et 90 % en 1988. Parallèlement, la part des Exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL) atteint 23 % en 2010, contre 10 % en 2000 et moins de 1 % en 1988. Enfin, les Groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) représentent 4 % des exploitations en 2010, 3 % en 2000 et 2 % en 1988.

Répartition de l'activité agricole dominante par commune



Sources : BD Carto © IGN, Agreste, recensement agricole 2010

Une implantation substantielle de la diversification et de la vente directe

20 % des exploitations pratiquent la diversification dans les Yvelines en 2010 contre 14 % en 2000. En nombre d'exploitations, l'augmentation est plus limitée (+ 20). Deux exploitations diversifiées sur trois sont spécialisées en grandes cultures et 20 % ont une activité dominante d'élevage

ou une activité combinant les grandes cultures et l'élevage. Par ailleurs, en 2010, 181 exploitations pratiquent la vente directe : vente à la ferme (43 %), vente sur les marchés (29 %), vente en salons et foires (5 %) et autres (23 %).

Une activité agricole variée et dynamique

La petite région agricole de la Beauce (pointe sud du département) est essentiellement céréalière. Au centre, les petites régions agricoles de Rambouillet et de Hurepoix pratiquent principalement l'élevage, le maraîchage et, accessoirement, les grandes cultures de céréales. Au nord du département, les autres petites régions agricoles (Versailles, Drouais, Vallée de la Seine, Vexin) pratiquent principalement les grandes cultures et, accessoirement, le maraîchage et l'élevage. Enfin, la ceinture de Paris est dominée par le maraîchage et l'élevage.

Le département des Yvelines totalise, en 2010, 74 000 ha de céréales et oléo-protéagineux, 1 085 ha de plantes industrielles, 863 ha de légumes de plein air et 4 672 ha de surfaces toujours en herbe.

Les exploitations de grandes cultures occupent 95 % de la SAU et valorisent l'hectare à 5 000 € en termes de production brute standard. En revanche, l'ensemble des exploitations dont les orientations technico-économiques principales sont les cultures de légumes, de champignons, de fleurs ou de fruits, les cultures permanentes ou l'élevage occupent moins de 2 % de SAU chacune mais valorisent respectivement l'hectare à 41 000 € pour les fleurs, 14 600 € pour les légumes/champignons et 6 800 € pour les fruits/cultures permanentes mais aussi pour l'élevage.

94 hectares en moyenne par exploitation

UTA = unité de travail annuel, soit l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.	Yvelines		Ouest francilien*		Ile-de-France		France métropolitaine	
	2010	Evolution depuis 2000	2010	Evolution depuis 2000	2010	Evolution depuis 2000	2010	Evolution depuis 2000
Nombre d'exploitations agricoles	952	-25%	2 422	-27%	5 075	-22%	490 010	-26%
Chefs d'exploitation et coexploitants (Nbre de personnes)	1 152	-21%	3 037	-24%	6 347	-18%	603 899	-21%
Salariés permanents (Nbre de personnes)	3 969	-25%	1 915	-33%	3 410	-27%	154 948	-6%
Travail agricole (UTA)	1 754	-26%	4 756	-32%	9 129	-28%	751 000	-22%
Superficie agricole utilisée (millier d'hectares)	89	-2%	233	-3%	569	-2%	27 715	-3%
Superficie agricole utilisée moyenne (hectare)	94	31%	96	32%	112	26%	56	31%
Cheptel de bovins	5 904	-5%	11 427	-18%	29 044	-14%	19 419 725	-4%
dont cheptel de vaches laitières	895	-10%	2 223	-17%	6 394	-14%	3 718 587	-11%
dont cheptel de vaches nourrices	1 543	-4%	2 668	-17%	6 256	-12%	4 102 204	-5%

* comprend les départements Essonne, Yvelines, Val d'Oise, Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne

Source : Agreste-recensement agricole 2010



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Driaaf) - **Service régional de l'information statistique et économique (Srise)**
Adresse : 18 avenue Carnot, 94234 CACHAN Cedex
Téléphone : 01 41 24 17 00 - Télécopie : 01 41 24 17 15
Courriel : srise-cachan.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr
Site internet : <http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr>

Directrice de la publication : Sylvie DE SMEDT

Rédacteur en chef : Rigobert MOLOUFOUKILA

ISSN : 0246-1803